

## Stratégie Sectorielle Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) 2016 – 2018 UNHCR Tchad

Date: 09/12/2015

Revision #1

---



Photo 1. Collecte d'eau au camp d'Oure Cassoni

## 1.0 Aperçu de la Stratégie Globale EHA

Le secteur de l'eau, l'assainissement et d'hygiène a pour but de veiller à ce que les réfugiés ont accès à l'eau de qualité et en quantité suffisante, ainsi qu'à un assainissement amélioré. L'amélioration de services d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les institutions, y compris les écoles et les centres de santé, reste aussi un axe d'intervention. C'est dans ce cadre qu'une stratégie globale 2014-2018 a été mise en place afin de fournir les orientations et les approches stratégiques pouvant permettre aux différentes opérations d'avoir un outil de travail conséquent.

La stratégie globale a pour objectif de s'assurer que tous les réfugiés sont assurés du droit fondamental à des installations d'eau et d'assainissement et à la promotion de l'hygiène et pratiques pour réduire morbidité et de mortalité, ainsi que d'améliorer leur protection, dignité et qualité de vie. Les actions proposées sont axées sur une approche basée sur les besoins incluant les spécificités culturelles et sociales afin de s'assurer que les normes minimales soient respectées ainsi que la qualité des services pour réduire les impacts négatifs sur la protection et l'état de santé des réfugiés. Cette approche inclut aussi des solutions efficaces permettant de réduire les coûts opérationnels à long terme.

## 2.0 Contexte

Le Tchad est classé sixième pays parmi les 20 pays post-conflits qui affichent un haut niveau de pauvreté structurelle, de fragilité étatique et de vulnérabilité aux risques des catastrophes naturelles et aux changements climatiques (ODI, 2013, p. 9). Il est aussi classé 184e sur 186 pays, avec un index de développement humain de 0,328 (PNUD, 2013). Plus de 64% de la population vit avec moins de 1 US\$ par jour par personne, malgré que le produit intérieur brut ait doublé au cours de la dernière décennie du fait de l'exploitation du pétrole. La vision stratégique du Gouvernement est de promouvoir à moyen et long terme une croissance économique visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Cette vision sera mise en œuvre à travers la SNRP II qui met l'accent, entre autre, sur la bonne gouvernance et la relance de la croissance économique.

Au niveau politique, au cours de la dernière décennie, le Tchad a été confronté à des conflits récurrents qui ont conduit à une situation d'instabilité dans le pays. Depuis l'avènement du multipartisme vers la fin des années 90, le pays a organisé quatre élections présidentielles (en 1996, 2001, 2006 et 2011) et trois élections législatives (en 1997, 2002 et 2011), et une élection communale en Janvier 2012.



Le Tchad fait face depuis près de 10 ans, à l'arrivée de réfugiés en provenance du Soudan, de la Centrafrique et plus récemment du Nigéria. Au 31 octobre 2015, un total de 380 196 réfugiés sont présents au Tchad dont 297 296 sont Soudanais, et 66 382 Centrafricains ainsi que 14 891 Nigériens, assistés dans 20 camps et des différents villages d'accueil à l'Est, au Sud et à l'Ouest du Tchad. L'arrivée des réfugiés a entraîné la surexploitation des ressources naturelles, une augmentation des tensions et une dépendance croissante des populations réfugiées, déplacées et résidentes à l'assistance internationale.

## 3.0 Vue d'ensemble de la situation WASH dans le pays

Depuis plus d'une dizaine d'années (2003), UNHCR apporte protection et assistance à près de 380 196 réfugiés venus des pays de la sous-région (Soudan, RCA et Nigeria) et installés au Sud, à l'Est et à l'Ouest du Tchad dans divers camps et villages d'accueil. L'une des priorités adressée par UNHCR depuis l'installation des camps, est d'assurer l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'hygiène et l'amélioration des conditions d'hygiène aux réfugiés.

Au niveau opérationnel, L'assistance de l' UNHCR et ses partenaires (tableau 1) a été focalisée d'une part sur la continuité des efforts dans les camps de réfugiés installés depuis près de dix ans, la mise en place d'une réponse d'urgence en faveur des nouveaux réfugiés centrafricains et des réfugiés nigériens et d'autre part, l'accompagnement des réfugiés installés dans les villages hôtes. Au cours de ces dernières années, différentes approches et politiques ont été développées afin d'une part, de renforcer les acquis

initiaux mais aussi d'autres part, de trouver des alternatives permettant d'aboutir à des solutions durables telles que la mise en place du pompage d'eau par l'utilisation de l'énergie solaire dans les camps de l'Est, et la mise en place du contrat social devant permettre une meilleure participation des réfugiés dans la mise en œuvre des activités.

**Tableau 1. Partenaires UNHCR**

<b>Partenaires de Mise en Œuvre 2015 de l'UNHCR</b>			
OURE CASSONI <b>IRC</b>	IRIDIMI <b>ADES</b>	TOULOUM <b>ADES</b>	AM NABAK <b>ADES - HELP</b>
KOUNOUGOU <b>SECADEV</b>	MILE <b>SECADEV</b>	FARCHANA <b>CRT</b>	GAGA <b>CRT</b>
BREDJING <b>CRT</b>	TREGUINE <b>CRT</b>	DJABAL <b>ADES</b>	GOZ AMIR <b>ADES</b>
AMBOKO <b>CARE</b>	GONDJE <b>CARE</b>	DOSSEYE <b>CARE</b>	DOHOLO <b>CARE</b>
MOYO <b>CARE</b>	BELOM <b>CARE</b>	DAR ES SALAM <b>CRT</b>	KERFI <b>ADES</b>
<b>Partenaires Opérationnels 2015 de l'UNHCR</b>			
Ministère de l'hydraulique, UNICEF, HELP			

Les principaux efforts sont focalisés sur le maintien d'un environnement sain et propre, l'amélioration ou le maintien de l'accès à l'eau potable ainsi que la promotion à l'hygiène. Le maintien d'un environnement sain et propre est assuré par des infrastructures telles que des latrines familiales, des latrines communautaires, des fosses à ordures, des aires de lavage...

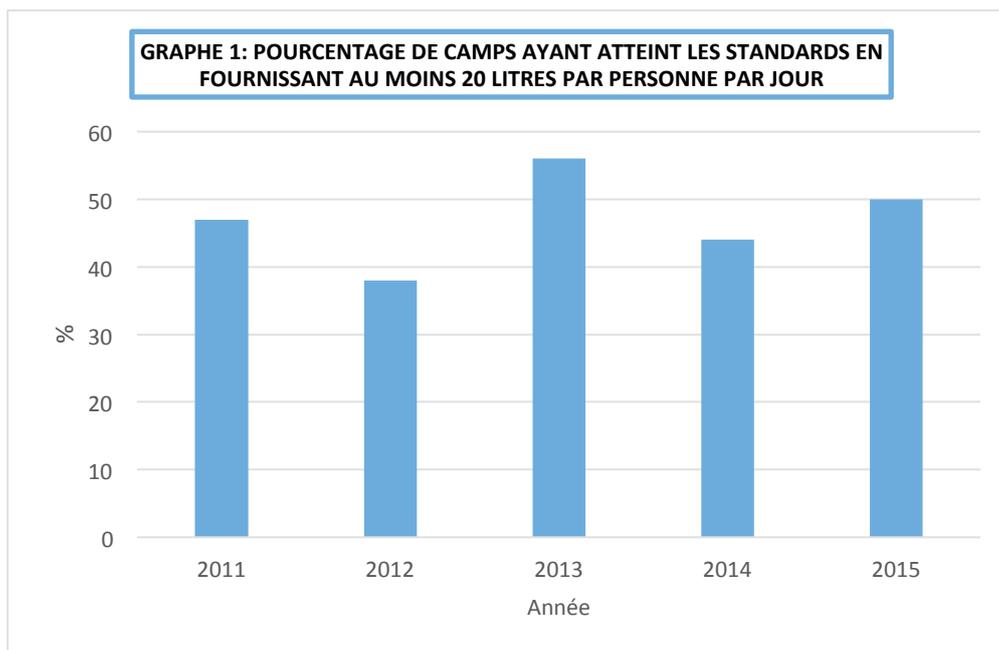
L'accès à l'eau se compose de trois types d'infrastructures :

- forages et puits équipés de pompes à motricité humaine ;
- forages et puits équipés de pompes électriques fonctionnant sur générateur ou panneaux solaires et connectés à un réseau d'approvisionnement en eau potable (conduites et réservoirs de stockage) ;
- puits pastoraux pour l'alimentation en eau brute (agriculture, bétail, etc.).

Concernant la promotion à l'hygiène, les messages clés en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement sont régulièrement véhiculés par les agents communautaires d'hygiène et d'assainissement. Les messages thématiques portent globalement sur le lavage des mains à l'eau et au savon, l'utilisation de latrines pour la défécation, l'hygiène environnementale...

En termes de coordination des activités, la section WASH participe régulièrement aux réunions du Cluster WASH. Des rencontres ponctuelles sont réalisées avec le Chef de la Section WASH UNICEF et la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour discuter des points de coordination et/ou de l'appui dont UNHCR

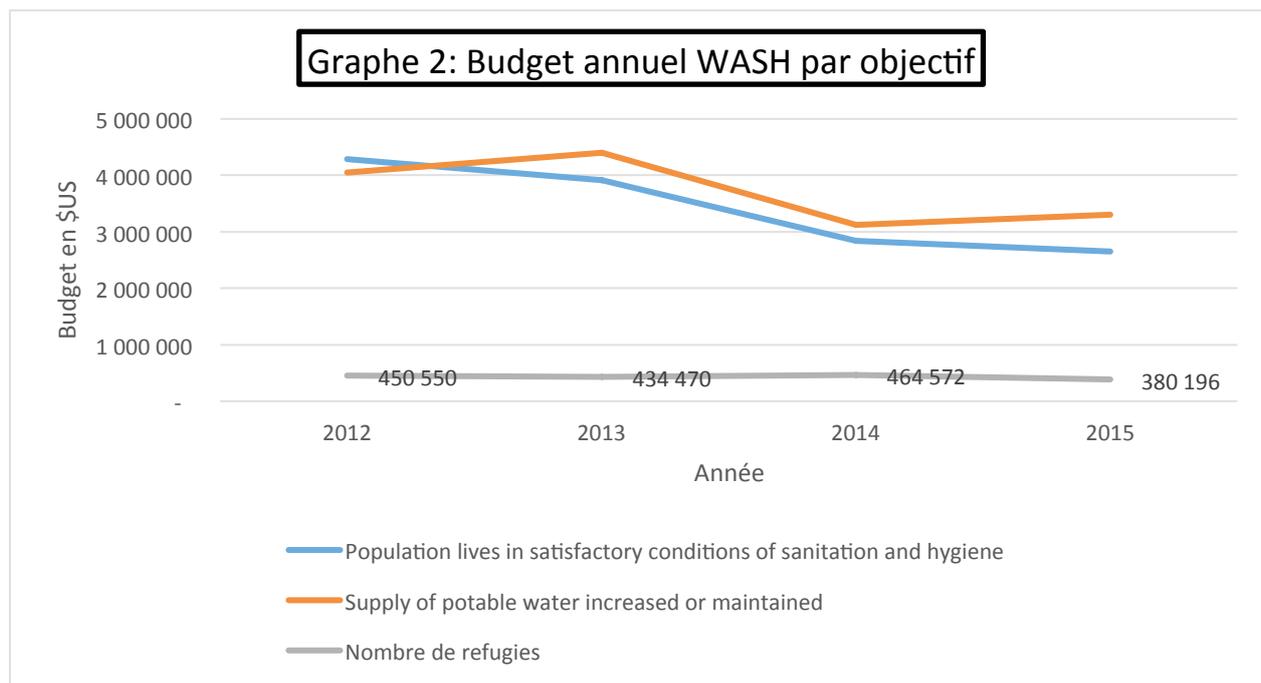
La couverture moyenne en eau est actuellement de 47 l/p/j dans les camps du Sud et de 17 l/p/j dans ceux de l'Est. Concernant l'assainissement le taux couverture de latrines familiales est de 65% au Sud et de 39% à l'Est. Pour ce qui est de la réponse en cours dans la zone du Lac portant sur les réfugiés Nigérian, la quantité d'eau par personne par jour est de 43 litres, et le nombre de personne par latrine de 50 personnes. A ce jour, seul 17% des ménages ont leur propre latrine.



La situation d'accès à l'eau est nettement bonne au Sud où 100% des camps ont une quantité d'eau disponible supérieure à 20 litres par personne par jour. Les conditions hydrogéologiques couplées aux coûts élevés de production d'eau à l'Est du Tchad, restent un frein majeur à l'amélioration des quantités disponibles. Concernant l'assainissement, aucun camp n'a pu atteindre à ce jour une proportion d'au moins 80% des ménages ayant une latrine améliorée.

**Tableau 2. Indicateurs clés au 31 Octobre 2015**

CAMP DE REFUGIES	POPULATION	ACCES EAU (l/p/d)	ACCES LATRINES	
			pers/latrine	% familles avec latrines
Oure Cassoni Camp (Iriba SO)	26,211	13	6	70%
Mile Camp (Iriba SO)	18,125	14	9	43%
Kounoungo Camp (Iriba SO)	17,213	17	10	37%
Iridimi Camp (Iriba SO)	17,800	16	10	34%
Touloum Camp (Iriba SO)	21,924	13	11	36%
Am Nabak Camp (Iriba SO)	20,870	13	10	34%
Farchana Camp (Farchana SO)	26,313	15	10	40%
Bredjing Camp (Farchana SO)	40,668	16	9	45%
Treguine Camp (Farchana SO)	21,589	14	9	44%
Gaga Camp (Farchana SO)	22,416	19	10	40%
Djabal (Goz Beida SO)	20,030	18	5	38%
Goz Amer (Goz Beida SO)	30,674	21	5	39%
Kerfi (Goz Beida SO)	1,288	36	26	N/A
Amboko Camp (Gore SO)	8,186	43	11	68%
Gondje (Gore SO)	7,637	52	10	58%
Bellom (Moula Yarougou), Gore SO	18,533	42	12	64%
Dosseye (Gore SO)	12,083	56	7	61%
Doholo	1,971	49	6	77%
Moyo (Gore SO)	7,085	39	14	61%
Dar Es Salem (Bagasola)	7,868	43	51	17%
<b>TOTAL/MOYENNE</b>	<b>348,484</b>	<b>21.4</b>	<b>8.3</b>	<b>50%</b>



Les principaux défis sont :

- Le sous financement du secteur ;
- Moyens logistiques, administratifs limités et contraignants ;
- Contexte hydrogéologique et climatique défavorables particulièrement dans le Wadi Fira ;
- l'insuffisance, le manque d'entretien, d'appropriation et la mauvaise utilisation d'infrastructures sanitaires,
- La vétusté de certaines installations d'approvisionnement en eau.
- Difficultés d'appropriation des ouvrages hydrauliques par les communautés particulièrement à l'Est.
- L'arrivée au cours des trois dernières années de nouveaux afflux de réfugiés à l'Est, au Sud et à l'Ouest.
- La faible capacité des services techniques de l'Etat à assurer le bon accompagnement afin d'assurer leur pérennité surtout dans les villages hôtes.

#### 4.0 Vision

UNHCR a pour objectif d'assurer que tous les réfugiés ont accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les interventions WASH ont des effets bénéfiques dans de nombreux domaines d'interventions tels que la Protection par la réduction des distances de collectes d'eau permettant de réduire les risques des agressions sexuelles vis-à-vis des femmes et des filles. Aussi, au niveau des moyens de subsistances, la réduction du temps de recherches de l'eau, permet aux femmes de se consacrer à des activités génératrices de revenus.

Planifiée sur trois ans (2016 - 2018), le Plan Stratégique pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, réalisé par UNHCR en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et le Ministère de l'Hydraulique Villageoise et Pastorale, met l'accent sur la mise en œuvre de solutions durables par une plus forte participation communautaire des réfugiés en tenant compte des contraintes et potentiels locaux. Dans le cadre de ce plan, les principaux objectifs stratégiques sont :

1. **Mise en œuvre de solutions durables** : S'assurer que tous les éléments des services d'eau et d'assainissement s'intègrent ou se réintègrent aux opérations menées sur le terrain afin garantir la pérennité des solutions.
2. **Prise en compte et intégration des stratégies d'autonomisation des réfugiés et alternatives aux camps.**
3. **Coordination et Partenariat** : Assurer une coordination, une promotion et une intégration efficaces des politiques et programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement menés dans le cadre de l'approche multisectorielle en faveur des personnes relevant de la compétence de

l'UNHCR en renforçant et élargissant les partenariats stratégiques avec les principales parties prenantes.

4. **Formation et Renforcement de capacité :** Renforcer les connaissances et les capacités spécifiques relatives à l'eau et à l'assainissement et fournir les outils techniques nécessaires aux personnes relevant de la compétence de l'UNHCR ainsi qu'aux personnels qui travaillent à leurs côtés.
5. **Estimations, suivi, évaluation et recherche opérationnelle :** Contrôler l'avancement des programmes d'eau et d'assainissement de façon régulière et en faire rapport afin fournir les informations nécessaires à la planification programmatique ainsi qu'à sa mise en oeuvre en temps utile ; évaluer la performance et la réussite des programmes sur la base d'une approche gestionnaire fondée sur les résultats ; élaborer et mettre en oeuvre des recherches opérationnelles concernant les nouvelles approches et technologies du secteur de l'eau et de l'assainissement. Renforcement du suivi des activités au travers du système de suivi des indicateurs WASH (WMS/TWIN) et la conduite d'enquête sur les pratiques, attitudes et pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (CAP).
6. **Préparation aux urgences et plan de contingence**
7. **Renforcement de la promotion à l'hygiène et de la mobilisation communautaire :** Faire diminuer la transmission de maladies résultant de l'insuffisance de services d'eau et d'assainissement. En mettant en oeuvre des politiques et programmes relatifs à l'eau et l'assainissement qui soient appropriés, fiables, accessibles et suffisants tout en privilégiant la participation communautaire.
8. **Maintien d'un environnement assaini pour l'atteinte de zéro défécation à l'air libre**
9. **Accès à l'eau et à l'assainissement dans les institutions.**

Les principes directeurs qui sous-tendent les axes stratégiques définis ci-dessus, et s'inspirant de la Stratégie Globale WASH 2014- 2018 de l'UNHCR et applicables au contexte du Tchad sont :

- **Protection :** les programmes qui seront conçus dans le cadre de cette stratégie soutiendront la stratégie de Protection de l'UNHCR de façon globale et particulièrement au Tchad. Assurer aux personnes relevant de la compétence de l'UNHCR le respect de leur droit à un accès suffisant et sûr à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement
- **Age, Genre et Diversité (AGD):** Cette stratégie intègre l'approche AGD en assurant la participation active de groupes de réfugiés aussi divers et représentatifs et veillera ainsi à l'adaptation des projets aux spécificités diverses des réfugiés. Les différents avis recueillis durant les sessions d'AGD conduites dans les différents camps, seront intégrés aux actions planifiés dans le cadre de cette stratégie.
- **Équité :** Les différentes parties prenantes impliquées dans la mise en oeuvre de cette stratégie, veilleront à ce que les réfugiés aient des chances égales de participer aux interventions. Ainsi, les besoins des personnes les plus vulnérables ainsi que leur avis seront indéniablement pris en compte dans la mise en oeuvre des activités
- **Accès :** Les réfugiés ainsi que les communautés hôtes auront entièrement accès aux différents services qui seront fournis au travers des programmes définis sur la base de cette stratégie. Les différents acteurs veilleront à ce qu'il n'y a pas aucune discrimination ou restriction.
- **Durabilité :** Les projets de la Stratégie sont planifiés pour la mise en place de solutions durables devant aider de passer aux systèmes d'urgences existants, à des systèmes plus durables, facilement gérables par les réfugiés. Les différentes parties prenantes impliquées chercheront à fournir les ressources nécessaires pour soutenir les processus jusqu'à leur achèvement.
- **Autonomisation de la communauté :** Les interventions auront pour objectif de renforcer le leadership et l'appropriation communautaire dans la gestion et le suivi des activités planifiées. Les réfugiés et les communautés seront associés et impliqués à chaque étape de la mise en oeuvre des activités.
- **Pertinence et de la fiabilité :** Les actions proposées dans le cadre de cette stratégie sont basées sur une analyse approfondie et claire des besoins des réfugiés, des mécanismes internes et externes de mise en oeuvre afin de veiller à proposer des projets pertinents et fiables. Partant des AGDM, des données WASH collectées et de l'expérience/expertise des différents acteurs de mise en oeuvre, les solutions techniques répondront parfaitement aux besoins identifiés

## 5.0 Objectifs Eau, Hygiène et Assainissement Pays

### **Objectif 1 : Améliorer /maintenir l'accès durable à l'eau potable de qualité et en quantité suffisante**

L'objectif sectoriel sur les trois prochaines années pour ce qui est de l'accès à l'eau potable est d'améliorer la quantité d'eau actuellement fournie aux réfugiés surtout dans la région de l'Est et de faire les efforts pour maintenir le niveau actuel d'eau dans les camps du Sud et dans le site de Dar Es Salam.

Cela se traduit par plusieurs actions complémentaires dont les principales ci-dessous :

- Simplification progressivement le système motorisé en système alternatif (installation de pompes manuelles et de systèmes de pompage solaire).
- Optimisation des réseaux de distribution d'eau existants (réhabilitation et extension)
- Réalisation des nouveaux ouvrages d'eau productifs pour combler le gap (Forages et Puits, les ouvrages de captage);
- Entretien, maintenance et suivi régulier des infrastructures d'eau existants
- Suivi régulier de la qualité de l'eau (bactériologique et chimique) de la production aux ménages. La fourniture de matériels et intrants adéquats pour effectuer les tests, sera aussi incluse.
- Réalisation du suivi piézométrique des points d'eau existants (collecte, analyse)
- Evaluation de la situation WASH dans les villages hôtes
- Maintenance des points d'eau dans les institutions (écoles, centres de santé, marché...)
- Formation et renforcement de capacité des réfugiés
- Renforcement de la coordination et plaidoyer auprès des acteurs humanitaires, de développement, programme nationaux et étatique ;
- Mise en place d'un plan de contingence (matériels adapter aux réponses d'Urgence).
- Collecte des données (coordonnées GPS, caractéristiques techniques...) des infrastructures eau et assainissement existants afin d'assurer la protection des eaux.

A ces actions, les efforts seront conduits afin de s'assurer de la mise en œuvre effective de la gestion rationnelle de l'eau dans l'ensemble des camps. La mise en place des systèmes de recouvrements ainsi que la capacité des réfugiés à assurer les maintenances mineurs (remplacer les robinets, les tuyaux cassés, refaire la maçonnerie des superstructures....) seront effectifs.

### **Objectif 2 : Des conditions sanitaires et d'hygiène satisfaisantes offertes à la population**

Le contrôle des excréta est un facteur-clé pour limiter le développement et la transmission de nombreuses maladies. L'amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène, au-delà du contrôle des excréta, prend aussi en compte la gestion des ordures ménagères, le drainage des eaux de pluie et le contrôle des vecteurs.

Les actions proposées dans le cadre cette stratégie s'articulent d'une part, sur le contrôle des excréta par l'amélioration de l'utilisation des latrines au travers le renforcement de l'appui aux ménages pour la construction de leur propre latrine et, la réalisation de latrines dans les institutions. Concernant la réalisation des latrines familiales, pour la plupart des camps installés depuis plus d'une dizaine d'années, à l'instar des réfugiés vivant dans les villages hôtes, l'approche Assainissement Total Piloté par Communauté (ATPC) pourrait être proposée, avec comme objectif de s'assurer que l'ensemble des réfugiés ont leur propre latrine. Dans la logique du contrat social pensé pour les années à venir, le renforcement de la mobilisation communautaire, de la capacité des maçons locaux ainsi que des canaux pour la mise à disposition des matériaux locaux de construction, seront le tremplin des actions prévues.

Et d'autre part, sur la gestion des ordures ménages (construction de fosses à ordures, installation de bacs à ordures, mécanisme de collecte et traitement des ordures, distribution de kits d'environnementaux...), le drainage des eaux de pluie par la réalisation des canaux d'évacuation et le contrôle des vecteurs. L'objectif étant d'amener les réfugiés progressivement à la prise en charge de l'ensemble de ces activités. Au-delà des journées actuelles de Salubrité organisées chaque semaine, l'organisation des réfugiés en coopérative dotée de chariots et de kits environnementaux et assurant moyennant contribution financière la gestion des ordures, le drainage et le contrôle des vecteurs, est un axe d'intervention retenu comme action clé pour les années à venir.

### **Objectif 3 : Les réfugiés ont une meilleure hygiène**

Pour s'assurer que les réfugiés ont une meilleure hygiène, les actions prévues dans le cadre de cette stratégie sont d'une part, de renforcer la promotion à l'hygiène et la mobilisation communautaire.

La promotion à l'hygiène a un rôle crucial dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène, permettant la réduction des maladies diarrhéiques. Elle a pour objet la réduction des risques sanitaires, en particulier associés à l'eau, aux infrastructures sanitaires et, aux connaissances et comportements des réfugiés. Sur la base des leçons apprises au cours des activités conduites durant les dernières années et au-delà des activités régulières de sensibilisation, les axes d'interventions suivantes ont été retenus :

- Evaluer les comportements majeurs à risques, les personnes cibles concernées ainsi que les moyens de communication adaptés.
- Privilégier les méthodes participatives et culturellement appropriées qui permettent à la communauté de planifier elle-même, les mesures d'amélioration à prendre : les méthodes Communication pour le Changement de Comportements (CCC) ou PHAST pourraient être mises en place.
- Se concerter avec la communauté et les principales parties prenantes pour définir les conditions d'emploi des agents de mobilisation communautaire: les motivations (volontaires, financières ou en nature), ainsi que le suivi de l'utilisation des infrastructures réalisées.
- Renforcer la mobilisation communautaire en mettant en exergue les facteurs incitatifs qui amèneront des changements de comportement: la protection de l'intimité, la sécurité, la commodité, le respect des normes religieuses et culturelles, le statut social et l'estime peuvent être des moteurs plus puissants que la promesse d'une meilleure santé.
- Mettre en place en un comité de veille sur la promotion à l'hygiène composé des leaders d'opinion pouvant utiliser des mesures coercitives pour le respect des bonnes pratiques.
- Former et doter les réfugiés chargés de la promotion à l'hygiène et la mobilisation communautaire. Dans le cadre de leur formation, définir un plan de travail trimestriel avec des objectifs précis à atteindre.

Au cours des années à venir, un accent sera mis sur l'intégration des efforts de sensibilisation liés aux soins de santé et ceux liés à la promotion à l'hygiène. En lien avec les partenaires du secteur de la Santé, un paquet de message sera défini ainsi qu'une fusion des mobilisateurs communautaires. Ce système déjà en place au camp d'Oure Cassoni où les mobilisateurs communautaires sensibilisent à la fois sur les messages clés en matière d'hygiène et les messages en terme de santé de façon globale, permettra aux réfugiés de comprendre clairement le lien entre l'hygiène, l'eau, l'assainissement et la santé.

### **Objectif 4 : La coordination et les partenariats sont renforcés**

L'un des piliers de l'autonomisation voulue des réfugiés dans le cadre de cette stratégie est l'implication technique et financière des partenaires de mise en œuvre et structures techniques du Gouvernement dans la mise en œuvre et le suivi des activités dans les camps de réfugiés. Cette implication passe par une meilleure coordination des activités conduites dans les zones où vivent les réfugiés afin de s'assurer de leur inclusion dans les plans régionaux de développement et les programmes annuels des partenaires opérationnels tels qu'UNICEF.

A cet effet, les actions proposées sur la réalisation de réunions de coordination trimestrielle avec les services techniques du Gouvernement et les partenaires opérationnels afin d'une part, de voir les points de coordination dans la conduite des activités en cours dans les camps et d'autre part, faire un plaidoyer pour l'inclusion des besoins des réfugiés dans les différents planifications. Ce plaidoyer s'étendra au Cluster WASH où UNHCR assurera une présence régulière. Les partenaires de mise en œuvre sont aussi encouragés dans leur recherche de financement, à inclure les besoins des réfugiés au-delà des financements proposés par UNHCR.

Dans l'accompagnement des activités sur le terrain, UNHCR et ses partenaires de mise en œuvre, solliciteront la participation des délégués régionaux de l'Hydraulique Villageoise et Pastorale, à la mise en œuvre et au suivi des activités. Au cas par cas, un Mémoire ou un processus ad hoc sera initié pour s'assurer de leur implication.

## 6.0 Plan de Contingence

Un plan de contingence a été défini pour chacun des groupes de réfugiés (Centrafricains, Nigériens et Soudanais) avec des périodes régulières de révision définies. La section WASH UNHCR participera tant au niveau des sous délégations et de N'Djamena à ces processus de révisions dont le processus portera sur :

- Analyse des risques concernant une situation d'urgence des réfugiés, y compris leur impacte et probabilité
- Planification basé sur un scenario clair et couvrant une période bien définie
- Approche de partenariat pour la préparation des urgences humanitaires - coordination, planification collaborative
- Actions de préparation minimum (MPA) non spécifiques aux risques
- Actions de préparation avancées (APAs) pour des risques spécifiques

Ce processus prendra deux à trois semaines, avec le calendrier suivant :

**Tableau 3. Calendrier de révision des plans de contingence**

Situation Réfugiés	Date de révision
<b>Nigeria</b> Regions du Lac et du Mayo Kebbi Est	Janvier 2016
<b>Soudanais</b> Regions du Wadi Fira, Ouaddai et Sila (Est)	Avril 2016
<b>Centrafricains</b> Regions du Logone Oriental, Mandoui, Salamat, Sila	Avril 2016

Au-delà de ces plans de contingence globaux qui sont définis au niveau de l'UNHCR, la section WASH en lien avec les partenaires WASH intervenants la région du Lac, réviseront en juillet 2016, la stratégie de réponse choléra mise en place pour les réfugiés nigériens dans la région du Lac, zone endémique au choléra.

## 7.0 Suivi & Evaluation

L'UNHCR évaluera ses progrès au cours de la période 2016-2018 au regard de ces objectifs en se fondant sur un système rigoureux de suivi et d'évaluation mis en œuvre aux niveaux des sous délégations et national.

La réalisation des objectifs stratégiques devra pouvoir se fonder sur un certain niveau de responsabilité aux divers échelons (des agents terrain aux responsables programmes). Ce sens des responsabilités revêtira la plus grande importance au niveau national et sur le terrain, lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre les cycles de planification programmatique et la diffusion permanente des informations.

**Le tableau 6 en annexe** donne un aperçu de la manière dont les indicateurs de performance seront portés à la connaissance des personnes concernées. Ces informations porteront sur les objectifs, la périodicité, l'applicabilité des objectifs stratégiques et les procédures de mesures.

En lien avec la section WASH UNHCR, un mécanisme de suivi plus spécifique sera mis en place avec le partenaire de mise en œuvre sur la base des indicateurs clés qui seront retenus dans les accords de partenariats signés.

Le système de suivi et d'évaluation sera axé dans chaque camp autour de deux outils : la carte de rapport mensuelle (TWINE) et l'enquête CAP WASH qui est annuelle.

## 8.0 Budget / Ressources / Staffing

### Estimation des besoins financiers

Indépendamment des sources de financement, pour les trois années couvertes par la stratégie, l'estimation des besoins est près de 17.3 millions de dollars. Ce chiffre à titre indicatif, prend en compte les investissements nécessaires pour la mise en place du système solaire, l'optimisation du réseau de distribution à l'Est et l'accompagnement des réfugiés par la réalisation d'infrastructures dans les villages d'accueil dans le cadre de la stratégie alternative aux camps. Il inclut aussi les actions de mobilisation communautaire et de maintenance tant du réseau actuel de distribution d'eau ou du système solaire qui sera mis en place. Les infrastructures sanitaires pour les institutions (écoles, centres de santé...) ainsi que pour les vulnérables sont aussi budgétisées.

**Tableau 4. Budget Estimatif**

	Population lives in satisfactory conditions of sanitation and hygiene	Supply of potable water increased or maintained	TOTAL
<b>Budget</b>	\$6,596,545.13	\$10,700,692.94	<b>\$17,297,238.07</b>

Bien que la stratégie s'inscrit dans une logique d'autonomisation des réfugiés et vers la mise en place de solutions durables, les deux premières années devraient nécessiter de lourdes investissements pour la mise en place ces solutions telles que le solaire, l'optimisation des réseaux de distribution et la mobilisation communautaire.

Dans cette logique d'autonomisation et d'intégration des réfugiés, les investissements seront coordonnés d'une part avec les efforts du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers dans les zones d'installation des réfugiés, et d'autre part, avec les plans d'actions d'acteurs opérationnels tels qu'UNICEF. Les actions de plaidoyer devront être par ricochet renforcées, pour s'assurer l'intégration de ces besoins des réfugiés dans les différentes stratégies et cadre opérationnel au niveau du Tchad.

Cependant, comparativement aux budgets alloués pour 2015 (Tableau 5) surtout au niveau OL, l'opération aurait besoin au minimum de la même allocation sur les 3 prochaines années, voire plus pour assurer la mise en œuvre de la stratégie. Les difficultés actuelles de financements, appellent à plus de plaidoyer et de recherches de financements.

**Tableau 5. Budget WASH 2015**

	OL	AOL	Total OP
Population lives in satisfactory conditions of sanitation and hygiene	\$2,652,748	\$2,521,208	\$5,173,956
Supply of potable water increased or maintained	\$3,344,868	\$2,928,874	\$6,273,742
<b>TOTAL</b>	<b>\$5,997,615</b>	<b>\$5,450,082</b>	<b>\$11,447,697</b>

### Ressources humaines nécessaires

En 2015, plus de 60 personnes opèrent dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. Le renforcement des capacités des réfugiés au cours des années antérieures permet aujourd'hui, de pouvoir se reposer sur les techniciens locaux réfugiés pour le fonctionnement des stations de pompage, la réparation des pompes manuelles et des robinets, la conduite des activités de sensibilisation voire même la conduite d'analyses physico-chimiques et bactériologiques. Dans le cadre de la stratégie, l'approche est axée sur le renforcement des acquis des réfugiés dans la conduite des activités WASH afin de permettre un transfert global de compétence. Cela passe néanmoins par une mise à niveau des équipes techniques des partenaires afin de pouvoir assurer ce transfert.

En plus des points focaux WASH des différentes sous délégation et du WASH Officer, l'appui deux experts dont un en communication et mobilisateur avec une très bonne connaissance en méthodes participatives, ainsi qu'un autre expert en développement, seront nécessaires pour renforcer la section technique de l'UNHCR. Cet expert basé sur N'Djamena soutiendra les partenaires et l'équipe technique de l'UNHCR dans la mise en place de stratégie et d'approches pouvant permettre une meilleure implication des réfugiés tant dans l'élaboration du contrat social que la gestion rationnelle de l'eau. A cela, le recrutement d'un Assistant WASH Officer basé à N'djamena en appui à la coordination et à la supervision, sera nécessaire afin d'une part, d'augmenter la régularité des visites d'appui et de supervision ; et d'autres part, renforcer la capacité de coordination avec les partenaires opérationnels et les services étatiques ainsi la réponse aux urgences.

Figure 1. Organigramme Section WASH 2015



## 9.0 Coordination

Les partenaires de mise en œuvre collectent chaque mois les données relatives aux indicateurs de performance qui sont compilées et analysées par l'UNHCR. Les échanges réguliers sont organisés tant au niveau des bureaux terrain qu'au niveau central pour partager les informations relatives à l'avancement des activités et coordonner les mesures appropriées à prendre au besoin. Les réunions formelles de coordination trimestrielles au niveau central et mensuelles au niveau des sous délégations seront les cadres d'échanges et de partages.

## 10.0 Annexes

**Annex A:** Plan de suivi et évaluation

**Annex B:** Stratégie d'autonomisation

### Annex A: PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

**Tableau 6. Plan de suivi et d'évaluation**

Objectifs sectoriels	Indicateurs	Cibles à atteindre <sup>1</sup>	Source des mesures	Périodicité	Environnement: Camp, Non-camp
1, 2, 3	Mortalité proportionnelle due à la diarrhée liquide (Statistique brute, moins de 5 ans)	Variable	SIS	Mensuelle, annuelle	Camp
1	% de camps disposant de > de 20L d'eau par personne et par jour	>80%	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
1	% de ménages disposant d'au moins de 15L de stockage d'eau potable par personne	> 80%	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
1	% de ménages collectant l'eau de boisson d'une source protégée uniquement	>95	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
1	Nombre de personnes par puits/pompe manuelle	< 250	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp
1	Distance maximale d'un ménage à sa source d'eau potable	200m	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement, et potentiellement cartographie des camps	Annuelle	Camp
1	% de tests avec 0 coliformes fécaux pour 100 ml aux points de collecte d'eau et au niveau des ménages	100	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp
1	Nombre de puits de forage/puits/pompes manuelles réhabilités	60	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp Non Camp
1	% de mètres de canalisations d'eau réhabilités	15	Rapport d'activités	Annuelle	Camp

<sup>1</sup> Se réfère au niveau que l'UNHCR se propose d'atteindre d'ici fin 2018. Il est fondé sur la situation actuelle et sur ce que le HCR estime qu'il est possible de réaliser



**UNHCR**

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

1,	% de systèmes de pompage d'eau utilisant l'énergie solaire ou hybride	100	Rapport d'activités	Annuelle	Camp
1, 3	Un plan formel de renforcement de capacités des Comités de Gestion des ouvrages et des autorités locales est développé conformément aux gaps identifiés	Un plan établi par camp	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp Non Camp
1, 3	% de camps ayant un système de recouvrement fonctionnel	100%	Rapport d'activités	Annuelle	Camp
2,3	% de ménages disposant de latrines	Variable <sup>2</sup>	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp Non Camp
3	Nombre de personnes par latrine	20	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp
2, 3	% de ménages déclarant déféquer dans des latrines	>85%	Enquete CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
2, 3	% de camps ayant un service communautaire de gestion des déchets solides	75	Rapport d'activités	Annuelle	Camp
2, 3	% des ménages cibles avec accès à un système d'élimination des déchets	>90%	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
2	Nombre d'activités conduites de lutte contre les vecteurs		Rapport d'activités	Trimestrielle	Camp
3	% des ménages cibles se lavent les mains à l'eau et au savon, cendre ou le sable à au moins 3 des 5 moments critiques du lavage des mains	>80%	Enquête sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
3	% des ménages cibles ont accès a du savon et un dispositif de lavage de mains	>90%	Enquête CAP sur l'eau et l'assainissement	Annuelle	Camp
3	Nombre de personnes couvertes par les campagnes pour la santé et l'hygiène environnementales	140 000	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp
3	Nombre de personnes formées aux pratiques hygiéniques de base par le biais de sessions dispensées dans les écoles et les zones communales	11 000	Rapport d'activités	Mensuelle	Camp
3	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation communautaire	1	Rapport d'activités	Annuelle	Camp

<sup>2</sup> Variable : Soudanais : 75% - Centrafricains : 90% - Nigerians : 50%



# UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

4	Nombre d'acteurs participant régulièrement aux réunions de coordination du HCR	10	Liste de participants	Trimestrielle	Camp Non Camp
4	Nombre de partenaires bénéficiant d'un appui et du développement de capacités	6	Liste de participants	Trimestrielle	Camp Non Camp

**Annex B: STRATEGIE AUTOMISATION – ZONE SUD**



**Concept note sur l'autonomisation de la gestion de l'eau dans les camps des réfugiés et villages hôtes du Sud et Sud-Est Tchadien.**

**Titre du Projet : Autonomisation de la gestion de l'eau dans les camps de réfugiés au sud du Tchad**

**Durée : 18 mois (janvier 2016 à Juin 2017).**

**Description détaillée des idées du projet.**

**Background et Justification de l'Action**

**Evolution de la situation des réfugiés au sud du Tchad et ses implications** : Depuis la recrudescence de l'instabilité politique et sécuritaire en Centrafrique en Décembre 2013, le Tchad a accueilli **plus de 113 000 personnes** fuyant les violences en RCA, dont environ 20.000 nouveaux réfugiés<sup>3</sup> au Sud du pays portant le total de réfugiés Centrafricains arrivés dans la zone depuis 2002 à près de 101 000 personnes (52% de femmes). Par ailleurs, l'évolution actuelle du contexte régional et notamment en RCA ne présage pas d'un proche retour à la stabilité en RCA du fait de la persistance des foyers de tension et des mouvements de population autour du Tchad (attaques et combats au Nord du Cameroun et du Nord est Nigeria), d'où l'absence de perspective de retour des réfugiés de RCA et des retournés Tchadiens, en tout cas pas avant la réalisation des élections libres, transparentes et acceptées de tous.

De ce fait, il convient tant de **subvenir aux besoins d'urgence pour sauver les vies de ces réfugiés mais aussi de créer les conditions d'une autonomisation et de résilience de ces derniers dans leur milieu de vie actuel en occurrence le sud Tchadien, tout en les équipant pour affronter le futur en cas de rapatriement** .

En réponse à cette situation, CARE travaille depuis près de 10 ans en partenariat avec le HCR dans les camps de réfugiés au sud et sud Est du Tchad (6 camps aujourd'hui comprenant 84 027 réfugiés) ainsi que 5 villages hôtes ayant reçu 4499 réfugiés, dans le cadre de l'appui à la protection des réfugiés, particulièrement dans les domaines aussi divers que l'eau, hygiène et assainissement, la fourniture d'abris dans les camps de réfugiés, la distribution de nourriture et d'articles non alimentaires, la protection de l'enfance et des services communautaires (GBV, assistance particulière aux personnes avec besoins spécifiques, mobilisation communautaire). Dans le domaine de l'Eau Assainissement et Hygiène, en particulier la priorité était durant plusieurs années d'assurer un accès à l'eau potable pour les réfugiés

Aujourd'hui, après plus de 10 ans d'intervention dans le domaine du EHA avec des résultats observables en termes d'atteinte des standards exigés, et compte tenu de la pression sur les ressources hydriques ; la réduction des fonds investissements pour la construction des nouveaux ouvrages ; couplée à la perspective d'une présence encore plus longue des réfugiés ; Il s'avère nécessaire de s'assurer d'un cadre de gestion plus rationnelle et redevable des ressources en eau, dirigé par les communautés réfugiées et leurs organisations et partenaires, afin de garantir un accès durable et équitable.

**Un patrimoine à gérer et entretenir avec parcimonie et des acquis à valoriser :**

- Les forages équipés de pompe à motricité humaine constituent la principale source d'approvisionnement en eau, dans tous les camps. 163 forages sont fonctionnels dans les 6 camps de réfugiés centrafricains selon la répartition suivante : (Amboko 23 ; Gondje 25 ; Belom 46 ; Dosseye 40 ; Moyo 23, Doholo 06). L'accès est libre et les réfugiés se servent à volonté et à tout moment. Des aires de lavages sont fonctionnelles à côté des points d'eau;
- Des comités de gestion des points d'eau et d'assainissement, sont opérationnels au niveau de chaque point d'eau. Ces comités sont accompagnés par des artisans réparateurs formés et outillés et les auxiliaires WASH dans la gestion des infrastructures (Entretien, Maintenance, réparation...)
- Des campagnes continues de promotion de l'hygiène sont menées régulièrement pour sensibiliser la population sur les bonnes pratiques de l'hygiène (lavage des mains pendant les moments clé, protection et sécurisation de

<sup>3</sup> Tchad : Contextes et enjeux humanitaires majeurs – Aperçu humanitaire (au 15 Octobre 2014) OCHA

l'eau, hygiène autour des abris, assainissement des latrines, des points d'eau, des lieux publics et des bacs à ordures etc.). 102 bacs à ordures sont fonctionnels dans les 6 camps des réfugiés centrafricains  
Grace a ces actions, les indicateurs de couverture sont assez reluisant dans tous les camps et particulièrement en matière d'accès à l'eau (voir tableau ci-dessous)

<b>Camps de Réfugiés (Situation au 30 avril 2015) – Source UNHCR</b>					
<b>Camp</b>	<b>Population</b>	<b># HH</b>	<b>Access to water (l/p/d)</b>	<b>% of Households with Family latrines</b>	<b># pers/latrine</b>
Amboko	12,227	2,120	29	55	21
Belom	26,809	5,900	30	57	20
Doholo	1,881	562	45	62	14
Dosseye	21,449	5,279	31	57	15
Gondje	12,124	2,317	33	55	20
Moyo	9,537	2,380	34	54	19
<b>Total / Moyennes</b>	<b>84,027</b>	<b>18,558</b>	<b>34</b>	<b>57</b>	<b>18</b>
<b>Villages hôtes (Situation au 30 avril 2015)</b>					
<b>Village</b>	<b>Population</b>	<b># HH</b>	<b>Access to water (l/p/d)</b>	<b>% of Households with Family latrines</b>	<b># pers/latrine</b>
<b>Sous Délégation De Goré</b>					
Koldaga	1,626	48	35.4	RAS	RAS
Bekourou	3,671	152	11.8	RAS	RAS
Dilingala	3,294	113	13.1	RAS	RAS
Doubadene 5	3,102	113	13.9	RAS	RAS
Dembo	7,398	598	11.7	<b>16</b>	<b>95</b>
<b>Total / Moyennes</b>	<b>19,091</b>	<b>1,024</b>	<b>17.2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

En terme d'accès en eau potable les chiffres ci-dessus font apparaitre une moyenne de 34 l/p/j dans les camps pour les réfugiés tandis que dans les villages hôtes la moyenne est de 17.2l/p/j (pour les réfugiés et les populations hôtes).

- Les données confirmées par les différentes enquêtes CAP réalisées dont en occurrence celle de Mars 2015), qui indiquent que :

- **98% des ménages enquêtés utilisent une source d'eau potable pour tout leur usage.**
- **81% des ménages enquêtés passent moins de 15 minutes de marche pour arriver à un point d'eau.**
- **59% des ménages enquêtés passent moins de 15 minutes d'attente au point d'approvisionnement en eau.**
- **50% des récipients de transport servent aussi au stockage d'eau.**
- **95% des ménages enquêtés, contribuent mensuellement pour le recouvrement du cout de l'eau.**
- **87% (867/992) des ménages enquêtés, connaissent au moins 3 moments clés de lavage des mains.**

- **72% des ménages enquêtés, disposent de savon,**
- **67% des ménages enquêtés, ont leurs récipients de transports et stockage d'eau, propres**

**Du dispositif institutionnel existant :** le schéma Directeur de l'eau et de l'assainissement (SDEA) constitue le cadre stratégique et multisectoriel d'orientation pour la mise en valeur durable et la gestion des ressources en eau au Tchad en vue de satisfaire les besoins des populations et assurer un développement économique et social du pays, dans le respect de son environnement. Ce document qui résulte d'un processus de concertation entre tous les acteurs, visait à intégrer dans une même approche globale de développements durable à la fois la dimension des besoins humains de base, des options économiques de développements, et a fait l'objet d'une démarche inclusive dans son élaboration, des contraintes environnementales et des ressources en eau.

Dans cette perspective, CARE en partenariat avec le HCR et les autres parties prenantes, a dans un processus lent, mais progressif a entrepris quelques actions novatrices en lien avec le SDEA, notamment dans le cadre de la stratégie d'autonomisation engagée depuis 2013 dans les camps de réfugiés. Ainsi, dans le cadre de cette stratégie d'autonomisation des communautés réfugiés dans le secteur de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement, CARE intervient à travers une approche communautaire par camps/villages hôtes, dans le but d'une part, de poser les bonnes bases d'une continuité du travail avec ces communautés de façon pérenne, et d'autre part de renforcer le système de recouvrement du coût de l'eau dans ces communautés desservies..

Le processus communautaire de recouvrement du coût de l'eau, consiste à responsabiliser le comité d'eau en place pour recevoir la contribution des réfugiés afin de générer les ressources nécessaires aux éventuelles maintenances des infrastructures mises en place et à leur disposition, de dégager des bénéfices qui aideraient les ménages à supporter les coûts de construction d'infrastructures sanitaires ( latrines) et certains matériels d'assainissement, et éventuellement de dégager une prime de motivation forfaitaire pour les volontaires réfugiés engagés dans ce processus.

Des comités de réfugiés sont également en charge de tous les autres aspects Eau, Hygiène et Assainissement ; ils sont formés et encadrés sur leur rôle et responsabilités quant à la gestion de ces infrastructures communautaires leur permettant d'être autonomes en ce qui concerne leur propre approvisionnement en eau.

Ce processus a permis aussi au cours des deux dernières années de construire de bonnes relations avec les autorités administratives et institutionnelles (Délégation de la Direction de l'Hydraulique des régions, chefs de canton, CNARR, etc.), autorités religieuses et traditionnelles, communauté locale, réfugiés, Artisans Réparateurs, CGPE, FAPORT (Association des foreurs Manuels).

#### **Mais des Défis importants restent encore, à relever :**

- Nécessité d'assurer le maintien en terme du niveau de couverture des besoins en eau dans les camps de réfugiés et villages hôtes dans un contexte de réduction de financement impliquant une réduction des investissements externes destinées à la réalisation des nouvelles infrastructures hydrauliques particulièrement dans les villages d'accueil.
- Nécessité d'une meilleure efficacité de la chaîne de gestion des approvisionnements (en pièce de rechange) qui garantisse une fonctionnalité régulière des infrastructures existantes dans un contexte où 31% des ménages sont très pauvres<sup>4</sup> ;
- Nécessité de renforcer la gouvernance des ressources mobilisées et la transparence/capacité des structures communautaires impliquée dans la gestion ouvrages et des ressources connexes issue du processus d'autonomisation ;
- *La bonne gestion et la bonne utilisation de cette ressource tant au niveau des points d'approvisionnement, qu'au niveau de toute la chaîne de transport et stockage à domicile*
- Assurer que les défis relatifs à l'autonomisation de la gestion des ressources en eau, soient gérées de manière efficace sans pour autant compromettre les autres questions importantes d'assainissement et d'hygiène quand on sait que seulement 24% des ménages enquêtés connaissent et pratiquent le traitement de l'eau de boisson à domicile ; qu'il y ait encore 37% de Pratique de la défécation à l'air libre y compris chez les ménages disposant des latrines ; etc.
- comment assurer dans un contexte de réduction progressive des ressources allouées et d'une possible présence prolongée des réfugiés dans le sud Tchadien, que le Gouvernement et/ ou autorités locales et autres partenaires contribuent à assurer une continuité dans l'accès à l'eau potable de manière effective y compris par réalisation des gros investissements et la réalisation des infrastructures hydrauliques
- comment assurer une participation effective dans le politique de recouvrement des coûts pour certains groupes de réfugiés qui sont les plus vulnérables (exemple des PBS) et sans ressources en dehors de l'appui fournis par le UNHCR à travers ces partenaires
- Enfin comment assurer une gestion sécurisée des ressources financières issues du système du recouvrement des coûts ?
- Comment assurer que globalement et de une manière durable, le système d'approvisionnement, d'accès et de gestion de l'eau dans les camps et communautés hôtes soit effectivement approprié et dirigé par les communautés réfugiés et hôtes et leur organisations et que les ressources en eau sont gérés d'une manière optimale et inclusive.

<sup>4</sup> Enquête de Vulnérabilité UNHCR/PAM

### Objectifs et résultats Escomptés de l'action

L'objectif principal en matière d'autonomisation de la gestion de l'eau sera donc de maintenir les acquis, de responsabiliser et d'assurer un leadership fort des réfugiés et des communautés hôtes les leaders communautaires, et les services déconcentrés de l'Etat, avec l'assurance d'un renforcement de compétences bien réussi.

Avec la stratégie d'autonomisation déjà entamée dans ce volet depuis 2013/2014, renforcée en 2015 par le transfert de compétences aux bénéficiaires et leur responsabilisation, la démarche doit donc se poursuivre en mettant l'accent sur le renforcement du leadership des services techniques de l'Etat, réfugiés et communautés hôtes avec l'ambition de retrait en vue d'une sortie à 100% de la partie hardware et de 75% de la partie software dans ce secteur à la fin du premier semestre 2017.

#### Trois objectifs spécifiques :

1. Un cadre institutionnel efficace et durable pour la gestion autonome de l'eau et le leadership par les réfugiés et communautés hôtes est en place et, est fonctionnel, notamment pour assurer *une bonne gestion et la bonne utilisation de la ressource eau tant au niveau des points d'approvisionnement, qu'au niveau de toute la chaîne de transport et stockage à domicile*
2. Les conditions socio-économiques sont en place pour le maintien d'un accès équitable et transparent aux ressources en eau et d'une gestion appropriée et efficace des infrastructures hydro-sanitaire dans l'ensemble des camps et villages hôtes d'ici la fin du premier semestre de 2017
3. Promouvoir un partenariat local actif capable de renforcer le système d'autonomisation de la gestion des ressources en eau sur la base des capacités actuelles dans le domaine de la maintenance des infrastructures hydrauliques; de la gestion des chaînes d'approvisionnement et du leadership communautaire dans l'ensemble

#### Cadre des Activités

*En réponse aux principaux défis et opportunités ci-dessus identifiés, CARE avec l'appui du UNHCR va mettre en place des actions dans le sens de la communication pour un changement de comportement et de construction du leadership communautaire d'une manière plus renforcée aussi bien dans les camps que dans les villages hôtes. Ces actions permettront d'apporter des réponses durables à :*

- *La vétusté des installations risquant de provoquer de grosses pannes voire le remplacement des pompes entières.*
- *Le gaspillage d'eau*
- *La surexploitation des nappes avec le nombre pléthorique de forages en exploitation concentrés sur une même nappe dans les camps de Dosseye et Belom par exemple, risquant de provoquer le tarissement de certains points d'eau.*
- *La faible capacité des services techniques de l'Etat à assurer le bon accompagnement pour une meilleure appropriation de ces ouvrages par les communautés bénéficiaires afin d'assurer leur pérennité surtout dans les villages hôtes.*
- *la faible capacité des certains groupes à participer de manière effective au recouvrement des couts par manque des ressources*
- *et l'insuffisance d'un environnement sanitaire et d'hygiène appropriée. En lien avec ce dernier point, Il y a une nécessité notamment de continuer et accélérer la mise en place des cadre de communications pour un changement de comportement en la matière, mais aussi de renforcer la promotion des approches participatives et inclusive de promotion d'hygiène et d'un environnement sain comme les approches ATPC et PHAST.*

*De manière concrète les activités ci-après seront mise en œuvre/intensifiées pour la période 2016-2017:*

- *conduite des campagnes communautaires bien structurées sur l'autonomisation de la gestion de l'eau et l'assainissement dans les camps les villages hôtes*
- *Atelier pour l'élaboration de la stratégie sur l'autonomisation de la gestion de l'eau*
- *Etablissement d'un cadre de partenariat clair avec l'Etat (a travers les délégations de l'Hydraulique) : rôles, responsabilité, cadre de performance pour l'accompagnement du processus d'autonomisation (en lien avec la politique de l'EHA) y compris la réalisation des gros investissements de remplacement ; le suivi de la qualité de l'eau ; cartographie des infrastructures et suivi de la répartition des investissements (équité ; disparité ; analyse des besoins) et le suivi des nappes phréatiques. Dans cette perspective, des actions d'accompagnement spécifiques en équipement et formation seront apportées aux délégations régionales de l'hydrauliques pour faciliter leur prise en charge effective de suivi de la qualité de l'eau et le suivi de la nappes et l'appui/accompagnement de l'association des usagers en eau y compris dans le processus de l'approvisionnement en pièces de rechange.*
- *les structures communautaires seront formées /renforcées dans le suivi de la qualité de l'eau a domicile et le suivi de la chaîne de l'eau a travers des formations en cascades et le renforcement de la mise en a disposition des outils de communications visuels.*
- *Définir et opérationnaliser le cadre d'accompagnement et de renforcement des structures communautaires pour assurer leur autonomisation : association des usagers de l'eau ; associations des artisans réparateurs ; etc.*
- *Renforcer la politique de recouvrement des couts ainsi que la gestion des ressources générées*
- *promouvoir les opportunités économiques pour assurer une participation effective de tous les bénéficiaires à la mise en œuvre de la stratégie d'autonomisation de la gestion de l'eau : formation des groupements d'épargne et*

crédit pour les femmes ; formation en activité génératrice de revenus et vocationnels pour les jeunes, et les femmes ;

- Appui conséquent mais dégressif en filets sociaux de protection notamment pour les PBS et les femmes appartenant aux groupes pauvres et marginalisés en vue de favoriser leur capacité socio-économique y compris pour la participation au recouvrement des coûts par le biais des transferts sociaux en nature et ou en espèce (ex : mise en place des stocks communautaires de solidarité autogérée avec l'appui du PAM ; transferts sociaux en espèces pour satisfaire certains besoins sociaux de bases y compris la facilitation de l'accès à l'eau ; appui à la mise en place des groupes de solidarité basé sur l'approche Association villageoise d'épargne et de crédit ). Le rôle actuel des comités de solidarité sera revu et transformé pour donner plus de responsabilité aux femmes et aux PBS eux-mêmes.
- Accompagnement dans le processus de sécurisation des fonds et ou accès aux crédits pour les groupements des femmes (organisées en Associations Villageoises d'épargne et de crédit), les associations des usagers de l'eau et autres Groupements d'Intérêts Economiques affiliées à la filière Eau/Assainissement et gestion des infrastructures hydrauliques ; etc.
- Appui à la mise en place des stocks privés locaux ou communautaires des pièces de rechanges autogéré par les associations des usagers de l'eau avec un cadre de redevabilité et de transparence pour réduire les risques d'opacité dans la gestion (les femmes joueront un rôle centrale dans cette gestion)
- CARE appuiera la revue/mise en place des plans de développement locaux aux niveaux des cantons et communes de la zone pour assurer une prise en compte des besoins des réfugiés notamment dans les investissements relatifs aux infrastructures hydrauliques et sanitaires. Des forums locaux (avec les différents partenaires y compris les ONGs, les Agences des Nations Unies et les acteurs étatiques) seront organisés annuellement pour faire les bilans des réalisations dans le domaine et y identifier les nouveaux besoins d'investissements (dans les camps et les villages hôtes). Cette occasion permettra aussi de faire le point des intentions de financement potentiels des différents partenaires, déterminer les gaps et assurer une répartition équitable des investissements entre les camps et les villages hôtes.
- Les communautés locales à travers les associations des usagers de l'eau, les autorités municipales et les Associations de Développement cantonales seront appuyées par CARE et le UNHCR pour entreprendre des actions de communication et de Plaidoyer à la suite des forums annuels de bilan et planification sur la gestion de l'eau en direction de l'Etat, et d'autres partenaires de Développement (y compris les agences UN et les ONGs).
- poursuite de latrines familiale et promotion de l'approche ATPC dans les camps et villages hôtes notamment pour réduire au maximum la défécation à l'air libre et ses conséquences (objectif 0% de défécation à l'air libre dans tous les camps et au moins 80% des villages hôtes) ;
- Identification et renforcement d'associations locales pour l'appui direct sur les questions de renforcement continu des communautés sur la gestion et l'assainissement/hygiène compte tenu de la faible capacité de couverture des services de l'Etat. Pour assurer la redevabilité dans cette gestion ; CARE explorera les possibilités d'établissement des relations avec les compagnies de téléphonie cellulaire pour la mise en place d'un système de monitoring citoyen par SMS. Ceci contribuera aussi à améliorer la qualité dans la gestion de l'information en lien avec la chaîne d'approvisionnement en matériels/pièces de rechange ; le suivi des pannes ; mais aussi de la qualité de prestations des organisations partenaires y compris les services de l'Etat.

### Démarche et approche de mise en œuvre

Les installations hydrauliques actuelles dans les camps permettent à chaque personne de disposer d'une eau potable de bonne qualité avec une quantité moyenne de 34 litres par personne par jour dans les camps. Ainsi les quantités disponibles sont fortement au-delà des standard UNHCR (20 litres/personne/jour) et SPHERE (15 litres/personne/jour), ainsi que les résultats des analyses bactériologiques réalisant donnant 100% des échantillons analysés avec 0 coliformes fécaux.

Le personnel de CARE, veillera au maintien de la quantité et de la qualité de l'eau fournis dans les camps, mais ceci va être progressivement transféré aux communautés à travers le renforcement de leur rôle dans le suivi communautaire de la chaîne de l'Eau et les services d'hydrauliques dans leur rôle régaliens. Les efforts conjoints vont consister à assurer la même qualité de service en accès à l'eau pour les réfugiés installés dans les villages hôtes d'accueil.

Nous favoriserons la gestion sociale durable et efficiente de la ressource avec une répartition géographique équitable des points d'eau (accessible aux réfugiés, à la population hôte, aux femmes et filles), afin de prévenir tout conflit entre populations hôtes et réfugiés et renforcer la coexistence pacifique. La mise en place de contrats sociaux, le renforcement du leadership communautaire, et enfin, la régulation qui se fera par la mise en place de codes de bonne conduite. CARE appuiera pour que les points d'eau déjà en place soient entretenus de manière durable à travers le recouvrement de coût à la mise en place d'un système de contrat de gestion et entretien des points d'eau avec les associations locales de gestion des points d'eau et les artisans réparateurs.

En vue d'assurer une pérennisation des acquis, une place prépondérante sera accordée durant la période de mise en œuvre du projet, sur le suivi continu et formatif des structures de gestions. Les équipes terrain de CARE feront un suivi régulier des installations des ouvrages (en lien avec les associations de gestion des points d'eau de manière contractuelle et les bénéficiaires), dans un premier temps et céderont de plus en plus, la place aux associations locales identifiées et renforcées à cet effet en coordination avec les services techniques de l'Etat. Les opérations d'évaluation participative seront conduites auprès des ménages bénéficiaires des ouvrages hydrauliques dans les camps et villages hôtes. Les résultats issus des évaluations et enquête CAP feront l'objet d'analyse en vue de l'amélioration des interventions dans le cadre d'un certain nombre d'ateliers impliquant tous les acteurs et parties prenantes à l'image de l'atelier d'élaboration de la stratégie d'autonomisation de la gestion de

l'Eau. L'introduction des innovations technologique par le biais de la téléphonie Cellulaire (sms) renforcée par une base des données gérée de manière autonome par un service au sein des Délégations de l'hydraulique permettra suivi régulier et efficace des pannes des infrastructures et le monitoring citoyen des populations de la qualité de l'eau et des services rendus par les différents partenaires. Les paramètres de ce suivi dans ce cadre seront définis dans le cadre du processus de renforcement des capacités des communautés et des services techniques de l'hydraulique.

Pour assurer la viabilité socio-économique de cette stratégie d'autonomisation dans le domaine du WASH, des accompagnements économiques seront faits en termes d'entrepreneuriat sociale : accompagnement et protection sociale des PBS et leur organisation en groupe de solidarité ; GIE, groupements d'épargne et crédit pour les femmes; appui à la sécurisation des fonds issus du recouvrement des couts ; etc.

Le renforcement du rôle de l'Etat à travers les délégations hydrauliques ; des associations des usagers de l'eau ; des Associations de Développement cantonales (notamment dans les villages hôtes); l'instauration des fora annuels de bilan et planification pour faire le point et établir les gaps d'investissement (y compris pour en assurer une répartition équitable) constituent les prémices d'une stratégie de sortie durable vers l'autonomisation de la gestion de l'eau. Cette stratégie de sortie sera renforcée par la mise en place des fonds de contingence pour la gestion des risques de cholera (dont les modalités de gestion seront déterminées au cours des 18 mois de la période de mise en œuvre du projet). Par ailleurs, en cas de retour des réfugiés en RCA dans un proche avenir, le forum annuel de bilan et planification pourrait être un cadre approprié pour décider de l'avenir des infrastructures hydrauliques et sanitaire pour en assurer une utilisation rationnelle et coordonnée avec les différents acteurs en présence.

### Chronogramme de mise en Œuvre

Activités	Période de mise en œuvre	Commentaires
<b>Concertation communautaires de leçons apprises</b>	En cours	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés
<b>Ateliers d'élaboration de la stratégie d'autonomisation</b>	Mois : 1 et 2	Participants : CARE, UNHCR, CNAAR, Délégués Régionaux de l'Hydraulique, réfugiés
<b>Mise en place /revue du cadre communautaire d'opérationnalisation de la stratégie au niveau communautaire (institutionnel et légal ; schéma de gestion de performance)</b>	Mois 2, 3 et 4.	CARE, UNHCR, CNAAR, Délégués Régionaux de l'Hydraulique, réfugiés
<b>Définition du cadre de partenariat avec l'Etat</b>	Mois 5 ; 6	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés
<b>Renforcement de l'accompagnement Socio- Economiques notamment pour les menages très vulnérables</b>	6 Premiers mois.	Participants : CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés
<b>Appui au système de sécurisation des fonds pour l'Association des Usagers de l'Eau et autres acteurs connexes</b>	Mois 3 à 12	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés ; Associations des Usagers de l'eau ; Institutions Privés de micro-finance ; Ministère de la Micro-Finance
<b>Appui à la revue/Elaboration des plans de Développement cantonaux prenant en compte les besoins de réfugiés dans la perspective d'autonomisation</b>	Janvier/Février 2016	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés ; Associations des Usagers de l'eau ; Associations de Développement cantonales ; UNICEF ; PNUD ; autres ONGs ; autorités locales et régionales
<b>Organisation des fora annuels de Bilan/planification sur la gestion de l'eau dans les camps et villages hotes</b>	Février 2016 ; Décembre 2016 et Juin 2016	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés ; Associations des Usagers de l'eau ; Associations de Développement cantonales ; UNICEF ; PNUD ; autres ONGs ; autorités locales et régionales.
<b>Mise en place d'un fond de contingence contre le cholera et définition des modalités de gestion</b>	Juin 2016 – Juin 2017	CARE, UNHCR, CNAAR, Hydrauliques, réfugiés ; Associations des Usagers de l'eau ; Délégations Régionales de la santé ; Associations de Développement cantonales ; UNICEF ; PNUD ; autres ONGs ; autorités locales et régionales
<b>Monitoring /Evaluation Impact</b>	Période du 9 <sup>e</sup> au 18 <sup>e</sup> mois	Participants : CARE, UNHCR,

**UNHCR**United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

ajustement du processus.

CNAAR, Hydrauliques, réfugiés

**Budget Estimatif : 784, 970 USD.**

Activités /désignation	Total (USD)	Source budget
<b>Personnel</b>	200 000	
<b>Activités</b>		WASH
<i>Atelier Elaboration de la stratégie d'autonomisation</i>	6 000	WASH
<i>Appui/formation des structures communautaires</i>	25 000	WASH
<i>Appui/Equipement des Délégations hydrauliques (Maoundoul, logone orientale; Moyen Chari et Salamat)</i>	120 000	WASH
<i>Appui/protection sociale des PBS et des femmes vulnérables (10% des refugies) - 1 transfert/trimestre</i>	1 620 000	SGBV/WASH
<i>Elaboration/revue plan de développements locaux</i>	24 000	WASH
<i>Foras annuels de bilan/planification</i>	6 000	WASH
<i>fonds de lutte et prévention choleras</i>	160 000	WASH
<i>appui aux mécanismes de sécurisation des fonds de recouvrement</i>	10 000	WASH
<i>Mis en place de stocks de rechanges</i>	120 000	WASH
<i>Autres (fournitures/fonctionnement)</i>	60 000	WASH
<b>ICR (7%)</b>	53 970	WASH
<b>Total budget</b>	<b>2 404 970</b>	
<b>Total source budget WASH</b>	<b>784 970</b>	